



## Donner un nom associé à une ip

Par bokrass, le 23/03/2011 à 18:53

Bonjour,

Je me présente, je fais partie d'une association qui gère le réseau du campus d'une Grande École d'Ingénieurs. Notre connexion passe actuellement directement de notre passerelle à une plate-forme totalement externe qui donne accès à Internet.

Nous sommes toutefois étroitement en relation avec le département informatique de notre école qui nous octroie un nom de domaine, et ladite connexion haut débit gratuitement.

Il se trouve qu'à la suite d'un incident (un bot qui a pénétré notre serveur via un login vraiment faillible (nom : fleur, mdp : fleur...), le responsable informatique de notre école **exige d'avoir accès directement à notre Base de données afin d' "avoir rapidement le nom d'un élève associé à n'importe quelle adresse IP sortante"**.

Nous nous demandons avec notre association s'il était juridiquement légal de demander une chose pareille? C'est-à-dire : doit-on fournir à quelqu'un en dehors de notre association (qui n'est pas un FAI) [s]la correspondance IP/Nom [/s]de l'adhérent? Si oui, jusqu'à qui doit-on le donner ? (Police avec ou sans autorisation, Responsable informatique de l'école, l'école entière, les adhérents en entier, tout le monde)

Merci de votre réponse, voire de *la loi associée* car je ne la trouve pas sur Internet...